



Rapport annuel d'activités 2021 de la Commission Locale de l'Eau et de la Cellule d'animation du SAGE Lignon du Velay validé par la CLE du

1) Présentation du SAGE et rappel du contexte

Le bassin versant du Lignon du Velay est situé en grande majorité dans l'Est du département de la Haute-Loire (29 communes). Quelques communes du département de l'Ardèche (5) et de la Loire (2) sont incluses dans le territoire. Le territoire du SAGE couvre une superficie de 708 km².

Le Lignon du Velay prend sa source sur le Massif volcanique du Mézenc (commune de Chaudeyrolles, 1440 m d'altitude) puis s'écoule dans un bassin versant constitué des plateaux granitiques du Velay oriental. Affluent rive droite de la Loire amont, il la rejoint sur la limite communale des communes de Beauzac, Saint-Maurice-de-Lignon et Monistrol-sur-Loire après un parcours de 85 km. Son principal affluent est la Dunière (42 km).

Le bassin est situé en périphérie de la grande aire urbaine de Saint-Etienne, ce qui favorise à la fois le développement démographique, péri-urbain et industriel de l'aval du territoire ainsi qu'une activité touristique estivale (nombreuses résidences secondaires). La majorité du bassin reste cependant à dominante rurale avec une activité agricole orientée vers l'élevage bovin extensif. A noter, la présence au cœur du bassin d'une grande retenue de 40 millions de m³ sur le Lignon (barrage de Lavalette), propriété de Saint-Etienne Métropole, et qui est une des sources principales d'eau potable de l'agglomération stéphanoise.

Population totale des communes du SAGE: 54 508 habitants (INSEE, 2015), population incluse sur le bassin : 31 654 habitants.

Masses d'eau :

Masses d'eau superficielles courantes	Etat écologique 2013	Paramètres déclassant 2013	Etat écologique 2017	Paramètre déclassant 2017	Objectif bon état écologique
FRGR0161a : Le Lignon du Velay et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Lavalette	bon		bon	IPR	2015
FRGR0161c : Le Lignon du Velay et ses affluents du complexe de Lavalette jusqu'à la confluence avec la Loire	moyen	IPR	moyen	IPR	2027
FRGR1821 : Le ruisseau de Brossettes et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Lavalette	moyen	Nutriments (PO4, P), IPR, IBD	médiocre	Nutriments (PO4, P), IPR, IBD	2027
FRGR0162 : La Dunière et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Lignon	moyen	IBG, IPR	médiocre	IPR	2027

Masses d'eau artificielle stagnante	Etat écologique 2009 (données 2005-2009)	Etat écologique 2013 (données 2008-2013)	Etat écologique 2017 (données 2012-2017)	Objectif bon potentiel	Paramètre déclassant
FRGL085 : Complexe de Lavalette	bon	moyen	moyen	2027	Éléments biologiques et physico-chimique

Masses d'eau souterraines	Etat quantitatif 2008-2013	Objectif bon état quantitatif	Etat chimique 2008-2013	Objectif bon état chimique
FRGG101 : Massif du Velay, bassin versant de la Loire	bon	2015	bon	2015
FRGG104 : Le Lignon du Velay	bon	2015	bon	2015

Éléments fondateurs du SAGE :

La démarche de SAGE sur le bassin versant du Lignon du Velay a été lancée suite aux négociations entre le Syndicat Mixte des Trois Rivières, EDF et la Ville de Saint-Etienne pour la ré-évaluation des débits réservés en sortie du barrage de Lavalette en 1998. Le SDAGE Loire-Bretagne l'inscrit comme prioritaire en 2005.

Étapes d'élaboration et enjeux du SAGE :

État des lieux / Diagnostic 2011 /2013	Scénarios tendanciel et contrastés 2013/2014	Choix de la stratégie 2015	Produits du SAGE 2016	Procédure de consultation 2017/2018	Mise en œuvre depuis juillet 2021
---	---	-------------------------------	--------------------------	--	--------------------------------------

Les enjeux retenus dès le diagnostic et qui structurent le projet de SAGE sont :

- Préserver et mieux gérer la ressource en eau.
- Préserver les zones humides et les têtes de bassin versant
- Améliorer la fonctionnalité écologique des cours d'eau
- Mettre en œuvre la gouvernance et le suivi du SAGE
- Informer, sensibiliser et valoriser les pratiques et les usages contribuant à la protection du milieu et de la ressource en eau

Arrêtés :

- Arrêté de périmètre : 16 octobre 2003 puis modification le 26 septembre 2012
- Arrêté de constitution de la CLE : 15 septembre 2004
- Arrêté de modification de la CLE : 18 septembre 2007 / 21 novembre 2008 / 29 juillet 2011/ 18 août 2014 / 24 août 2015 / 24 août 2016 / 6 avril 2021
- Arrêté de renouvellement de la CLE : 22 décembre 2010, puis 30 mars 2017
- Arrêté interpréfectoral d'approbation du SAGE : 27 juillet 2021

Constitution de la CLE : 49 membres (25 représentants des collectivités locales, 12 représentants des usagers, 12 représentants des services de l'état), présidente : Mme Nathalie ROUSSET, conseillère départementale de Haute-Loire

Structure porteuse :

EPAGE Loire Lignon depuis 2020 suite au SICALA Haute-Loire (depuis 2006 avait remplacé le syndicat des trois rivières)
animatrice : Emilie DARNE (70% ETP) et Justine THOMAS (30 % ETP)

2) Activités de la CLE et du bureau de la CLE en 2020

Rappel de l'état d'avancement :

Début 2021 le SAGE du Lignon du Velay est encore en phase d'élaboration, malgré un projet final validé par la CLE du 26 octobre 2018, suite à une enquête publique menée en mars/avril 2018.

Conformément à la demande de la CLE, le début de la mise en œuvre ne pouvait être engagé qu'après évolution des statuts et du territoire d'intervention de la structure porteuse désignée, le SICALA de Haute-Loire. Ces évolutions ont pris forme en 2020 avec une transformation du SICALA dans le cadre de l'évolution réglementaire de la compétence GEMAPI et une labellisation de la structure en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE), intervenant désormais sur le bassin hydrographique de la Loire amont dont le Lignon du Velay dans son intégralité.

L'objectif pour 2021 était donc d'obtenir l'approbation du SAGE. L'année faisant également suite à des élections municipales et communautaires, les réunions de la CLE n'avaient pas encore repris dans l'attente d'un nouvel arrêté de composition. La CLE et ses instances devront donc remises en route avec une étape d'information auprès des nouveaux élus.

Avec le démarrage de la mise en œuvre, différentes actions de communication ciblées sur le porter à connaissance du SAGE seront à prévoir (supports et réunions d'informations) ainsi que la réalisation des premières actions du PAGD.

Le calendrier devrait également correspondre avec le démarrage du Contrat Territorial Lignon du Velay, qui démarre au 1^{er} janvier 2021. La validation de l'inventaire des zones humides permettra de valider dès le début de la mise en œuvre du SAGE un état des connaissances consolidé de ces zones pour pourvoir intégrer l'objectif de leur préservation dans les documents d'urbanisme.

La mutualisation des actions et des moyens entre les deux cellules animatrices se poursuivra conformément aux engagements de la feuille de route de la CLE validée en 2019.

◆ Modifications de la CLE

Suite aux élections municipales et communautaires 2020, l'arrêté portant modification de la composition de la CLE était attendu pour remettre en route le travail de la CLE. Ce dernier a été pris le 6 avril 2021. Immédiatement après une CLE a été programmée.

◆ La Commission Locale de l'Eau s'est réunie 3 fois en 2021

La première réunion de la CLE a été programmée pour réinstaller le bureau et la présidence de la CLE. Elle s'est tenue le **10 mai 2021 au Mazet-Saint-Voy**. 37 membres de la CLE étaient présents ou représentés (20 du collège des élus, 9 du collège des usagers, 8 du collège des services de l'Etat). Le quorum (à 32), nécessaire pour valider les points de l'ordre du jour était atteint.

L'élection du président de la CLE était nécessaire, l'ancien président n'étant plus membre de la CLE. 4 nouveaux membres du bureau ont également été élus pour remplacer les places vacantes. Nathalie ROUSSET, Bernard SOUVIGNET et Yohann FANGET sont respectivement la présidente et les 2 vices présidents de la CLE du SAGE Lignon du Velay.

Les règles de fonctionnement de la CLE sont modifiées.

Le rapport d'activités de la CLE 2020 est validé.

Divers points non soumis au vote sont présentés à la CLE :

- les actions en cours et à venir, dont la consultation sur le projet de SDAGE, le démarrage du CT Lignon du Velay, le projet de Paiements pour Services Environnementaux.
- le projet Life Eau&Climat, la CLE du SAGE Lignon étant une des 21 CLE associée au projet dont le but est de les accompagner dans la prise en compte de mesures d'adaptations au Changement Climatique.

Une seconde réunion de la CLE s'est tenue le **9 juillet 2021 à Montfaucon-en-Velay**, pour traiter du projet de SDAGE et de PDM 2022-2027 et formuler l'avis de la CLE attendu dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées.

Cet avis avait été préparé lors d'une réunion préalable avec la Présidente et les Vices-Présidents de la CLE.

26 membres de la CLE étaient présents ou représentés (15 du collège des élus, 6 du collège des usagers, 5 du collège des services de l'Etat). Le quorum (à 32), n'était pas nécessaire pour valider les points de l'ordre du jour.

Les échanges ont été longs (4h30) et fastidieux avec des désaccords entre membres de la CLE sur les remarques pré-formulées. Il est choisi de voter chapitre par chapitre sur les remarques proposées puis de formuler et voter l'avis l'ensemble du projet de SDAGE.

Au final la CLE émet un avis réservé sur le projet de SDAGE Loire-Bretagne, avec principalement des remarques sur une meilleure prise en compte des spécificités des têtes de bassin et d'accompagnement des petites collectivités.

Une troisième réunion de la CLE s'est tenue le **24 septembre 2021 au Chambon-sur-Lignon**.

29 membres de la CLE étaient présents ou représentés (15 du collège des élus, 6 du collège des usagers, 8 du collège des services de l'Etat). Le quorum (à 32), n'était pas nécessaire pour valider les points de l'ordre du jour.

Lors de cette séance la **présentation finale de l'inventaire des zones humides en milieu forestier du bassin du Lignon** a été faite par le bureau d'études CESAME. Cette présentation à la CLE a été validée, elle clôturait la prestation et actualisait ainsi la connaissance de zones humides du territoire du SAGE (conformément à la disposition 2,1 du PAGD).

Un avis favorable complété par des remarques, a été émis sur la délimitation de l'aire d'alimentation des prises d'eau potable des barrages de Lavalette et de la Chapelette.

Le projet de guide d'application du SAGE a été validé suite à la consultation des membres de la CLE au cours de l'été. Certaines remarques sont à intégrer au préalable.

Toutes les délibérations prises par la CLE au cours de l'année 2021 sont consignées dans l'annexe 1.

◆ **Le Bureau de la CLE s'est réuni le 31 mai 2021 au Chambon-sur-Lignon**

La quasi-totalité des membres du bureau étaient présents (12 sur 14).

Le bureau de la CLE devait préparer la séance de la CLE suivante qui concernait l'avis sur le projet de SDAGE Loire-Bretagne. Le projet de SDAGE n'a pu être présenté que succinctement ainsi que l'avis du département de la Haute Loire présenté par la présidente de la CLE, et quelques éléments de présentation et remarques de l'animatrice du SAGE.

Comme il s'agissait de la première réunion du bureau recomposé suite aux élections, l'essentiel de la réunion a été consacré à un échange entre les membres du bureau sur leurs visions des enjeux et leurs difficultés sur les sujets liés à l'eau.

◆ **Approbation du projet de SAGE**

La demande d'approbation du projet de SAGE faite depuis février 2020 auprès du préfet de Haute Loire, en qualité de préfet coordonnateur pour le SAGE Lignon du Velay avait pris du retard. L'absence d'un président de CLE élu à partir de juin 2020, était le dernier point bloquant pour finaliser la procédure.

Suite à la remise en place d'une présidence de la CLE, **l'arrêté d'approbation inter-préfectoral a été pris le 27 juillet 2021.**

3) Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

◆ **Travail de cohérence vis à vis des autres outils sur le périmètre du SAGE**

Le suivi des démarches du Contrat Territorial Lignon du Velay et du site Natura 2000 Haute Vallée du Lignon présentes sur le bassin versant est facilité par le fait que celles-ci soient aussi portées par l'EPAGE Loire-Lignon.

Le bilan des mutualisations en place et les engagements de mutualisation ont été décrits dans la feuille de route de la CLE, cela montre la cohérence et la complémentarité entre les deux cellules d'animation (SAGE et CT).

La cellule d'animation du SAGE accompagne la mise en oeuvre du Contrat Territorial Lignon du Velay (CTLV) qui couvre l'ensemble du périmètre du SAGE conformément à disposition 3.6 du PAGD. Le CTLV permettra la mise en oeuvre d'une grande partie des actions du SAGE. Ce dernier est entré en phase de mise en oeuvre le 1^{er} janvier 2021, pour une première période de 3 ans (2021-2023).

La mutualisation se traduit également par le lancement ou le suivi d'actions qui ont été proposées dans le PAGD du SAGE mais qui sont concrètement mises en oeuvre dans le cadre du Contrat Territorial, par exemple :

- l'inventaire complémentaire des zones humides en milieu forestier (disposition 2.1- 2°),
- mise en place d'une cellule d'assistance technique zone humide sur le bassin du Lignon (disposition 2.2- 1°),
- l'installation et le suivi d'échelles limnimétriques et de repères d'étiages sur des affluents du Lignon (disposition 1.2 – 1°),
- l'amélioration des connaissances sur les espèces patrimoniales (disposition 3.3 - 2°).

L'avancée de ces actions est détaillée dans la partie études.

Enfin la mutualisation se fait au niveau de la recherche de cofinancement pour mener à bien les actions précédemment citées (financement FEDER, projet Life, appels à projet...), et du partage de ressources communes (bases de données/ SIG , contacts, ressources bibliographiques).

L'animatrice du SAGE est également impliquée dans les actions relevant de l'animation du site Natura 2000 « Haute Vallée du Lignon » (COPIL en novembre 2021).

◆ Suivi des différentes procédures liées à la gestion de l'eau

- Suivi des SAGE limitrophes : SAGE Loire Amont et Loire en Rhône-Alpes,
- Suivi des plans et programmes du Comité de bassin Loire-Bretagne : élaboration du SDAGE 2022-2027 et du PDM,
- Suivi du comité départemental de l'eau, du comité sécheresse,
- Suivi de la démarche engagée au sujet du protocole des débits réservés en aval des barrages de Lavalette La Chapelette,
- Suivi des problématiques et projets sur le BV : projets d'aménagements pouvant impacter des zones humides, aspects quantitatifs et changement climatique.
(voir tableau détaillé des réunions en annexes)

◆ Etudes en cours

Inventaire complémentaire des zones humides en milieu forestier (action mutualisée avec le CTLV)

Dans sa disposition 2.1, le SAGE Lignon préconise la réalisation d'un inventaire détaillé des zones humides existantes ou dégradées dans les secteurs forestiers et précise certains critères et attentes sur la méthode. Cet inventaire doit être conduit dans les 2 premières années de mise en oeuvre.

Il a été lancé dès septembre 2019, dans le cadre de l'élaboration du CTLV, mais l'action est co-suivie par l'animatrice du SAGE qui avait élaboré le CCTP.

Suite à la phase terrain en 2020, des consultations sur les cartographies par commune ont été lancées au cours du premier trimestre 2021. Des ateliers de concertation tout public présentant les principaux résultats de l'inventaire se sont tenus en juillet.

L'inventaire a été présenté pour validation finale à la CLE du 24 septembre 2021.

Le suivi de l'étude, l'organisation des ateliers et réunions, l'information auprès des acteurs et du grand public, la relecture des documents...sont assurés par les animatrices du SAGE et du CTLV.

Les atlas communaux des zones humides ont été remis à chaque commune en fin d'année 2021 ou début 2022. Les données SIG sont transmises par l'animatrice aux collectivités et structures partenaires (EPCI, PNR, Chambre d'Agriculture, CNPF...)

Dans la même disposition 2.1 du PAGD concernant la connaissance des zones humides, il est également proposé de rédiger un cahier des charges permettant de définir un cadre d'inventaire des zones humides à appliquer pour les futurs inventaires des ZH du territoire. Une première version de ce cahier des charges est disponible auprès de l'animatrice du SAGE.

Amélioration du suivi des ressources en eau superficielles (action mutualisée avec le CTLV)

Dans sa disposition 1.2, concernant l'enjeu de gestion quantitative de la ressource en eau, le SAGE Lignon préconise l'installation de repères visuels (5 à 10 répartis sur le bassin) pour améliorer la connaissance et le suivi des cours d'eau. Cette action doit être conduite dans les 2 premières années de mise en oeuvre.

Une première étape avait débuté dans le cadre du Contrat Territorial Haut-Lignon (CTHL) avec l'installation de 5 premiers repères. Pour couvrir le reste du territoire l'installation d'une 2ème série de repères est prévue dans le cadre du CTLV (fiche action rédigée par l'animatrice du SAGE).

Cette 2ème série de repères a été proposée comme action de démonstration dans un projet LIFE Eau&Climat, porté par l'OiEau, qui a démarré au 1^{er} septembre 2020. Outre l'apport financier du Life, ce projet Eau&Climat permettra de bénéficier des connaissances et des outils développés par des acteurs scientifiques et techniques (OiEau, INRAE, MétéoFrance, Acterra, Hydreos) pour mobiliser les acteurs du territoire sur l'intégration du changement climatique.

Par ailleurs concernant les suivis des cours d'eau, des campagnes ponctuelles de relevés des niveaux d'eau à partir de la première série de repères ont été faites

en période d'étiage par l'animatrice du SAGE depuis 2019. Enfin un stagiaire a travaillé sur l'analyse des chroniques de débits d'étiages disponibles notamment au niveau des stations banque Hydro du Chambon-sur-Lignon et de la Dunière.

Amélioration des connaissances sur les espèces patrimoniales (action mutualisée avec le site Natura 2000 et le CTLV)

Dans sa disposition 3.3, le SAGE Lignon préconise de poursuivre et compléter les inventaires et suivis sur les espèces patrimoniales aquatiques identifiées sur le territoire. Cette action doit être conduite dans les 3 premières années de mise en oeuvre.

Une partie de cette action est engagée chaque année concernant des compléments de connaissances sur la Moule perlière dans le cadre du site Natura 2000 Haute Vallée du Lignon qui associe les 2 animatrices.

◆ **Recherche et demandes de financements des actions relatives à l'élaboration du SAGE**

Les partenaires financiers du SAGE en 2021 sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les communautés de communes et l'Europe à travers le projet LIFE Eau&Climat.

4) Actions d'information, communication et sensibilisation

◆ **Porter à connaissance du SAGE**

Dans sa disposition 4.2, concernant l'enjeu gouvernance et l'objectif de faciliter la mise en oeuvre du SAGE, le SAGE Lignon met en avant la nécessité d'assurer un porter à connaissances du SAGE. Cette action doit être conduite au cours des 2 premières années de mise en oeuvre.

Pour répondre à cette action, les animatrices ont réalisé trois réunions d'informations mutualisées à destination des délégués des EPCI du territoire, réunions qui ont été transformées en visio-conférences à cause du contexte sanitaire. Une autre présentation a été faite à la demande de la commission environnement de la communauté de communes des succs.

Et un atelier à destination des maires du bassin versant a été proposé sur une journée en novembre.

En termes de supports de communication le guide de lecture du SAGE synthétisant par catégories d'acteurs les dispositions du SAGE qui les concernent a été terminé et diffusé dès la fin d'année 2021 (notamment dans les communes et auprès de l'ensemble des partenaires associés à la CLE).

Des Roll'up ont été réalisés en 2021, sur le thème des outils de gestion de l'eau (dont le SAGE) et des zones humides. Ils viennent compléter un ensemble de panneaux mutualisés avec le CTLV et le CTLAV utilisé pour tout évènement grand public auquel les animateurs/trices participent.

Un projet de guide dédié aux zones humides et à destination des élus pour mieux intégrer ces dernières dans l'aménagement du territoire est également en cours d'élaboration avec le souhait de mutualiser avec d'autres SAGE Limitrophes (Loire amont notamment).

◆ **Publication d'une « newsletter » mensuelle**

Les newsletters « les actualités du Lignon du Velay » sont rédigées conjointement avec la cellule d'animation du Contrat Territorial Lignon du Velay et du site Natura 2000. Elle est un outil permettant de :

–communiquer sur l'avancement des différentes démarches du bassin versant,

- informer sur les différentes échéances et dates de réunions,
- informer les acteurs d'évolution réglementaire, sur l'état de la ressource en eau sur le bassin,
- informer les acteurs des travaux réalisés sur le bassin versant.

Cette lettre est diffusée par mail à l'ensemble des membres de la CLE, aux mairies du bassin versant, aux acteurs suivants les différentes démarches du bassin versant et toute personne se manifestant comme intéressée. **10 newsletters ont été réalisées en 2021** (voir annexe 2).

◆**Animations grand public**

Cette année, l'animatrice est intervenue avec l'animatrice transversale Lignon, lors de 2 soirées aux animations estivales « Les nuits de Saint-Jeures » (20 et 27 août). L'objectif était de faire découvrir le fonctionnement d'une rivière et son écosystème, et en particulier le Lignon du Velay et ses espèces patrimoniales. Plusieurs supports partagés ont pu être mobilisés pour tenir ce stand (panneau d'information réalisés dans le cadre de l'élaboration du SAGE, stand réalisé dans le cadre de l'élaboration du CTLAV, quizz, vidéos pédagogiques réalisés par des partenaires (AELB, AERMC, AFB, photographe amateur).

Une autre animation, la Fête du Lignon a été organisée avec la municipalité du Chambon-sur-Lignon le 17 juillet à côté du site de la plage en bord du Lignon. Elle devrait être reconduite en se déplaçant sur d'autres communes du territoire.

◆**Animations scolaires**

Une animation scolaire a été conduite avec l'école du Petit Suc, commune de Lapte avec 4 interventions (2 animations dans 2 classes différentes) sur la thématique des zones humides. Après avoir reçu les éléments de compréhension de l'enjeu, les enfants ont été accompagnés à la réalisation d'un panneau pour présenter une zone humide. Cela pour compléter un projet d'aménagement d'une parcelle communale où ils ont planté des arbres et qui comprend une petite zone humide.

Dans le cadre du partenariat avec l'atelier d'écolabellisation du Collège de Tence, une intervention a eu lieu en novembre pour échanger sur les enjeux du changement climatique en lien avec l'eau.

◆**Autres diffusions d'informations**

Le site dédié aux outils de gestion de l'eau « **Gest'eau** » est régulièrement mis à jour par l'animatrice avec la mise en ligne des rapports d'études validés, compte-rendus et supports de réunions.

Le site de l'EPAGE Loire-Lignon a été créé en 2020 est aussi mis à jour selon les actualités: www.epageloirelignon.fr.

Un volet spécial a été dédié au SAGE Lignon du Velay, les documents du SAGE sont téléchargeables et l'observatoire du Lignon (disposition 4.3 – 1°) est en partie en place. Pour l'instant de nombreux éléments et cartographies concernant l'état des milieux aquatiques, les pressions et les actions de gestion sont présentés et illustrés. Des pages sont encore à compléter.

Les collectivités sont invitées régulièrement à diffuser dans leurs revues communales ou intercommunales ou via leurs sites internet des articles proposés par les animatrices SAGE et/ ou CTLV. Des articles sont également proposés à la presse locale (le Progrès, la Commère). Cette année les articles ont concerné la mise en place de la CLE, les animations et ateliers zones humides, la fête du Lignon et le rendez-vous du Lignon avec les élus, sans compter les annonces légales concernant l'approbation du SAGE.

(voir annexe 3)

5) Budget et financement

Les dépenses liées à l'élaboration du SAGE pour 2021 concernent les frais de personnel et de fonctionnement pour l'animation de la CLE. Ils s'élèvent à 81 280 € et sont financés à 70 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, et sur certaines actions par le Projet Life Eau et Climat, un peu moins de 30 % restent à la charge de l'EPAGE Loire-Lignon et des collectivités adhérentes.

Par ailleurs, des frais concernant les actions de communication ont été engagés en 2021 pour environ 7170 € financés à 50 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, et le reste à la charge de l'EPAGE Loire-Lignon et des collectivités adhérentes.

Budget prévisionnel 2022:

Le budget prévisionnel de l'année 2022 a été évalué autour de 80 330 € pour les frais de personnel et de fonctionnement pour l'animation de la CLE. .

L'opération concernant des actions de communication pour le porter à connaissance du SAGE engagé en 2021, sera poursuivi en 2022, pour un montant restant de 7 830 €.

Une opération concernant des actions de communication pour la prise en compte du changement climatique (projet LIFE Eau&Climat) en 2022, estimé à 13 000 € sera engagée en 2022.

6) Bilan 2021 – Perspectives pour 2022

L'année 2021 voit enfin la finalisation de plusieurs années d'élaboration et de concertation avec l'approbation du SAGE Lignon du Velay. Cependant plusieurs actions importantes au démarrage de la mise en œuvre du SAGE sont déjà entamées voir terminées car elles avaient été avancées pendant les phases de finalisation administrative (mise en place structure porteuse, arrêtés de CLE, arrêtés d'approbation...). Il s'agit notamment, de l'actualisation de l'inventaire des zones humides et de son porter à connaissances envers les collectivités, mais également des actions de porter à connaissances sur le SAGE (guide, réunions d'informations élus). C'est également grâce à la mutualisation avec la cellule d'animation du CTLV que ces actions ont pu être engagées plus rapidement.

La CLE a subi un fort renouvellement suite aux diverses élections, 16 nouveaux membres du collège des élus sur 25 , ainsi qu'une réorganisation au sein du collège des usagers amenant 4 nouveaux membres. .La CLE a été active depuis sa remise en route en mai avec 3 réunions en 5 mois, mais pour l'instant il s'agissait de redonner des éléments d'information aux membres de la CLE et de traiter les avis et validation qui étaient soumis à la CLE.

L'avis sur le projet de SDAGE a suscité plus d'implication que lors du dernier cycle et de longues séances de travail ont été nécessaires pour venir à bout de l'avis. L'avis est également beaucoup plus critique et inquiet vis à vis de ce document de planification à l'échelle du bassin Loire-Bretagne (sur les moyens pour le mettre en œuvre, sur l'adaptabilité aux enjeux de tête de bassin).

La procédure autour de l'aire d'alimentation du barrage de Lavalette- la Chapelette, autre avis soumis à la CLE est également un sujet générant des inquiétudes de la CLE, vis-à-vis des implications, notamment réglementaires et des moyens pour mettre en oeuvre le futur plan d'actions. Ce sujet va continuer à occuper la CLE en 2022 puisque la procédure ne fait que commencer et que la mise en place d'une gouvernance et la définition du plan d'actions doit suivre.

L'année 2022 verra se poursuivre le porter à connaissance sur le projet de SAGE mais aussi l'accompagnement des collectivités notamment pour bien intégrer la préservation des zones humides maintenant que la connaissance de celles-ci a été complétée.

La CLE devra se saisir des enjeux prioritaires pour engager les réflexions et/ou travaux nécessaires à l'atteinte des objectifs du PAGD. Outre la préservation des zones humides, on retrouve la question quantitative avec les objectifs de volumes prélevables en étiage à respecter, les enjeux spécifiques à la préservation des têtes de bassin et des espèces patrimoniales qu'ils abritent. Les sujets étant fortement liés mais aussi fortement soumis aux effets du changement climatique qui devient un enjeu transversal à intégrer dans toute réflexion.

D'ailleurs sur ce thème, l'implication dans le projet LIFE Eau&Climat, est aussi une bonne opportunité de partager des données et des outils sur les enjeux quantitatifs en lien avec le changement climatique et d'améliorer la mobilisation des acteurs du territoire.

La mise en œuvre du contrat territorial Lignon du Velay CTLV qui se retrouve finalement avec un calendrier de 6 mois en avance par rapport au SAGE permettra la mise en œuvre de plusieurs actions du PAGD notamment concernant le volet milieux aquatiques (réalisation concrète de travaux). Il permettra également la mise en place de l'animation agricole et la mise en œuvre d'actions mutualisées ; actions de communication/sensibilisation, amélioration /partage de connaissances (espèces patrimoniales, qualité de l'eau, suivi des niveaux d'eau), outils mutualisés...

L'installation de commissions thématiques voir de commissions inter-CLE, serait l'occasion d'approfondir certains des sujets évoqués et de partager des expériences qui méritent d'être suivies.

Les animatrices du SAGE seront également amenées à suivre les démarches en cours à l'échelle du territoire du Lignon et au-delà (déclinaison du SDAGE et du PDM, révision de l'arrête cadre sécheresse, suivi des étiages, plans d'actions pour le captage prioritaire de Lavalette, SDAEP, révision des documents d'urbanisme...).

7) Annexes

◆ **Annexe 1 : Délibérations de la CLE du SAGE Lignon du Velay pour l'année 2021**

pièce jointe

◆ **Annexe 2 : Newsletters du bassin versant du Lignon du Velay de l'année 2021**

pièce jointe

◆ **Annexe 3 : Exemples de diffusion d'informations / Articles dans la presse locale**

pièce jointe

◆ **Annexe 4 : Réunions hors réunions du SAGE auxquelles a participé l'animatrice**

tableau page suivante

◆ **Annexe 5 : Tableau de bord de la mise en œuvre du SAGE**

pièce jointe

Réunions hors réunions de la CLE auxquelles ont participé les animatrices du SAGE en 2021

Objet de la réunion	Organisée par	Date et lieu
Rencontre Mme Souvignet, élue de Tence, sur connaissances /réglementation ZH	EPAGE Loire-Lignon	4 janvier à Tence
Réunion d'équipe EPAGE Loire-Lignon sur la programmation financière	EPAGE Loire-Lignon	14 janvier en visio
COFIL du Plan Régional d'Action Moules perlières en Auvergne	CEN Auvergne / DREAL AURA	21 janvier en visio
Assemblée Générale des Bénéficiaires du Projet Life Eau&Climat	Oieau	28 janvier en visio
Webinaire AELB- Sensibiliser le public / Consultation sur le SDAGE	AELB	5 février en visio
Comité de suivi action C1, projet Life Eau&Climat	Acterra	9 février en visio
Réunion des présidents de CLE sur le SDAGE LB	Comité de Bassin	2 mars en visio
Réunion avec CEN Auvergne (A.Soissons) sur sujets CAT ZH	EPAGE Loire-Lignon / CEN	11 mars en visio
Comité de suivi action C3, projet Life Eau&Climat	Météo France	25 mars en visio
Assemblée Générale des Bénéficiaires du Projet Life Eau&Climat	Oieau	29 mars en visio
Présentation des actions portées par l'EPAGE sur BV Lignon pour élus CCS et CCMLM	EPAGE Loire-Lignon	1 avril à Tence
Réunion des animateurs SAGE LB, présentation du SDAGE	AELB	8 avril en visio
Présentation des actions portées par l'EPAGE sur BV Lignon pour élus CCMVR	EPAGE Loire-Lignon	8 avril en visio
Webinaire eau et changement climatique	ARB IDF	15 avril en visio
Echange avec Olivier Siméon sur avancement feuille de route SAGE lignon	EPAGE / AELB	16 avril en visio
Présentation des actions portées par l'EPAGE sur BV Lignon pour élus CCHL et CCPM	EPAGE Loire-Lignon	27 avril en visio
Comité de suivi action C2, projet Life Eau&Climat	Oieau	29 avril en visio
Visite auditeur Nemo, Projet Life Eau&Climat	Oieau	5 & 6 mai en visio
Echanges sur les études HMUC, projet Life Eau&Climat	INRAE	20 mai en visio
Reunion sur la stratégie Aires protégées de la Haute-Loire	DDT43	28 mai en visio
Echange avec animatrices SAGE de Haute-Loire sur protocole retenues collinaires	EPLOire	1 juin en visio
COFIL de l'étude d'installation d'échelles limnimétriques sur affluents Lignon	EPAGE Loire-Lignon	4 juin à Tence
Echanges sur le CCTP étude HMUC CTLAV, projet Life Eau&Climat	INRAE	4 juin en visio
Réunion d'équipe EPAGE	EPAGE Loire-Lignon	17 juin à Tence

Echanges avec BE Mosaïque environnement sur élaboration PCAET Pays de la Jeune Loire	EPAGE / Mosaïque	24 juin en visio
Réunion indicateur SAGE et CC, projet Life Eau&Climat	Oieau	25 juin en visio
Atelier participatifs de l'inventaire des zones humides en milieux forestiers	EPAGE Loire-Lignon	12 juillet à Chenereilles (matin) et Lapte (après-midi)
Commission environnement de la mairie de Dunières, présentation de la CATZH Lignon	CEN Auvergne / mairie	31 août à Dunières
Réunion de suivi du projet Life Eau&Climat, avancement des actions C2	Oieau	2 septembre en visio
Réunion sur indemnisation EDF protocole Lavalette 1998, avec directeur et président EPAGE+ DPT 43 + FDAPPMA 43 + EDF + Saint-Etienne Métropole	DPT 43 / EPAGE	7 septembre au Puy-en-Velay
Réunion technique EPAGE Loire-Lignon sur l'avancement et la programmation financière	EPAGE Loire-Lignon	9 septembre en visio
Participation au colloque Cycl'Eau Eau et CC en tant qu'intervenante sur outil SAGE	AELB	14 septembre à Vichy
Assemblée générale du projet Life Eau&Climat	Oieau	15 et 16 septembre à Limoges
Réunion de suivi du projet Life Eau&Climat, avancement des actions C3	Météo France	1 ^{er} octobre en visio
Visite de zone humide avec élus du Chambon sur Lignon et CEN (CATZH)	EPAGE / mairie	12 octobre au Chambon-sur-Lignon
Réunion d'équipe EPAGE Loire-Lignon	EPAGE Loire-Lignon	14 octobre en visio
Commission environnement de la CCS pour présenter SDAGE et SAGE	CCDS	15 novembre à Yssingeaux
COFIL du site Natura 2000 Haute Vallée du Lignon	EPAGE Loire-Lignon	19 novembre au Chambon-sur-Lignon
Réunion sur l'eutrophisation et la baignade au barrage de Lavalette	ARS / mairie Lapte	23 novembre à Lapte
1 ^{er} rendez-vous du Lignon avec élus des communes du bassin	EPAGE Loire-Lignon	26 novembre au Mas-de-Tence
Rencontre au CD 43 , sur assainissement, fiche action CTLV	EPAGE Loire-Lignon	29 novembre au Puy-en-Velay
Journée ARRA , ruissellement et qualité de l'eau à l'échelle des BV	ARRA ²	2 décembre à Cournon
Réunion de lancement de l'étude HMUC CTLAV avec prestataire	EPAGE Loire-Lignon	6 décembre à Monistrol-sur-loire
Réunion des animateurs de SAGE de la région Auvergne Rhône-Alpes	ARRA ²	16 décembre en visio